

Fiche profil de poste :
Conseiller / Conseillère Pédagogique de Circonscription à valence EPS

Circonscription : Haguenau Sud

Localisation : IEN Haguenau Sud - 1, rue du Marché-aux-Poissons – 67500 HAGUENAU

1. Définition du poste et des missions :

Enseignant-formateur, le conseiller / la conseillère pédagogique de circonscription exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Il/Elle met en œuvre le projet de circonscription, contribue au pilotage de la circonscription dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller / la conseillère pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il/Elle peut être conduit à accomplir les tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription ou de représentation de l'IEN.

Il/Elle est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des professeurs, et plus particulièrement auprès des entrants dans le métier.

Il/Elle apporte un regard extérieur positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant.

Il/Elle assure le suivi d'actions particulières dans ses aspects réglementaires et pédagogiques.

• Animation et formation : (compétence partagée avec la conseillère pédagogique en fonction)

- il/elle participe et/ou anime des groupes de travail (RASED, directeurs, liaisons intercycles, conseil école/collège, liaison CM2-6ème FIL...)
- il/elle participe à l'animation de conférences pédagogiques, des stages de circonscription, des constellations...
- il/elle encourage et contribue à la diffusion des réussites pédagogiques
- il/elle contribue à la production, l'actualisation et la diffusion des ressources sur le site de circonscription
- il/elle participe à la formation départementale des enseignants et contribue aux projets de l'institution
- il/elle participe aux évaluations des écoles, aux résidences pédagogiques
- il/elle accompagne des dispositifs spécifiques du ministère (pHARe, ACMISA, ASTEP, ...), des actions académiques (printemps de l'écriture, etc.) et des projets spécifiques du secteur.

• Fonctionnement pédagogique et administratif des écoles : (compétence partagée avec la conseillère pédagogique en fonction)

- il/elle assiste les équipes d'école dans l'élaboration et l'évaluation des projets des écoles, des programmations de cycle et d'école, dans l'analyse des résultats aux évaluations...Il est amené à participer aux conseils de maîtres et de cycle dans les écoles ou autres instances si besoin
- il/elle opère un suivi des actions des écoles et tient un tableau de bord
- il/elle assiste les directeurs dans l'animation des équipes, l'élaboration et la mise à jour d'outils de pilotage

- **Suivi des élèves : (compétence partagée avec la conseillère pédagogique en fonction)**

- il/elle assiste les équipes d'école dans la mise en œuvre des dispositifs adaptés aux besoins des élèves, fait partie intégrante du pôle ressource, peut participer au groupe du pilotage du PAS élargi
- il/elle participe, en cas de besoin, aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de la scolarisation, contribue à impulser des stratégies collectives d'accompagnement des situations à besoin.

- **Suivi des enseignants : (compétence partagée avec la conseillère pédagogique en fonction)**

- il/elle apporte l'aide nécessaire aux enseignants (entrant dans le métier, se préparant à des examens professionnels, en difficulté professionnelle...)
- il/elle peut être appelé(e) à participer à des jurys de concours

- **Volet spécifique à la valence EPS :**

Le Conseiller/la conseillère pédagogique contribue au développement et à la mise en œuvre de l'EPS à l'école primaire, en tenant compte de l'inscription de la circonscription dans un territoire essentiellement rural, disposant de peu d'équipements spécialisés. S'ajoutent les missions d'expertise suivantes :

- suivi des PPMS et conseils concernant la sécurité dans les écoles
- intervenants extérieurs : relations avec les partenaires, préparation des agréments, suivi des actions
- sorties scolaires : calendriers des départs, suivi du montage des projets, analyse des projets en vue de leur validation, synthèse annuelle, analyse des bilans, conformité de l'encadrement, intérêt pédagogique
- rencontres avec les partenaires culturels et sportifs pour la mise en œuvre de projets
- organisation de formations dans ces domaines

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

- Compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire, des compétences spécifiques en école maternelle constitueraient un atout indéniable
- Maîtrise de l'ingénierie de la formation par compétences professionnelles
- Des qualités relationnelles, le sens de l'écoute, de la médiation et de l'empathie
- Des capacités et un goût pour le travail en équipe
- Des capacités d'organisation, d'analyse et d'autonomie
- Un sens de la médiation et de la coopération
- Des qualités de discrétion, de confidentialité et de loyauté
- Des capacités d'autoformation et de développement professionnel

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi

- Entretien auprès d'une commission composée de l'Inspecteur de la circonscription, d'un conseiller pédagogique et d'une tierce personne.
- Être titulaire du CAFIPEMF ou s'engager à se présenter à la certification.
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - NBI
 - Indemnité conseiller pédagogique

Contact :

IEN Haguenau Sud 1, rue du Marché-aux-Poissons – 67500 HAGUENAU
Tél : 03 88 73 53 08 @mail : ien.haguenau.sud@ac-strasbourg.fr